



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : 30 Mars 2006

Objet : Signature du Plan de Déplacements d'entreprise  
avec La Poste

Le SYTRAL et La Poste signent aujourd'hui un plan de déplacements d'entreprise. Engagée depuis 2003 dans une démarche de développement durable, La Poste a choisi de participer à l'abonnement mensuel au réseau TCL, City Pass PDE 25 %.

Cette mesure concerne les huit établissements situés en Presqu'île de Lyon et incite les 960 agents à modifier leurs habitudes de déplacements. 243 abonnements sont déjà souscrits.

Prolongeant les actions prévues par le Plan de déplacements urbains, mis en place par le SYTRAL dès 1997, les PDE/PDA permettent aux entreprises et administrations de participer au rééquilibrage des déplacements dans l'agglomération en proposant à leurs salariés des solutions alternatives à l'usage de la voiture.

## Le diagnostic de La Poste

Le diagnostic des déplacements des 960 agents de La Poste révèle que 80 % des agents habitent le périmètre du Grand Lyon, dont 58 % habitent les villes de Lyon et Villeurbanne.

Du fait de sa situation en centre-ville, La Poste bénéficie d'une offre de transports en commun très attractive, notamment avec le tramway, les bus et le métro (lignes A et D).

Dans ce contexte, elle met en oeuvre un dispositif de plan de déplacements d'entreprise avec le SYTRAL pour modifier les habitudes de déplacements des postiers qui travaillent sur la presqu'île et pour s'adapter aux nouvelles contraintes de stationnement (réduction de 1700 places de parking des berges du Rhône).

---

### Contacts presse

SYTRAL – Sylvie Antoina – Téléphone : 04 72 84 58 14 – Fax : 04 78 54 53 76 - E-mail : antoina@sytral.fr

La Poste – Anne-Laure Charpenet – Téléphone : 04 72 40 61 88 E-mail : anne-laure.charpenet-boyrivent@lapsote.fr





### Un abonnement City Pass PDE/PDA à 25 %

La poste s'engage pour un abonnement City Pass PDE 25 %. Au 1<sup>er</sup> avril 2006, un City Pass traditionnel coûtera 44 euros mensuel sur 11 mois ; un City Pass PDE 25% coûte 32,80 euros par mois sur 11 mois.

Le SYTRAL et l'employeur financent la réduction tarifaire. La Poste participe à hauteur des deux tiers de la réduction à l'abonnement mensuel au réseau TCL, soit 7.45 euros par abonnement. Le SYTRAL quant lui est impliqué à hauteur de un tiers, ce qui représente 3.75 euros. Restent à payer par le salarié 32,80 euros, montant prélevé mensuellement sur le compte bancaire des agents.

Cette mesure est détaillée dans les conventions signées ce jour par La Poste du Rhône. Un bilan sera dressé au bout de six mois comme pour l'ensemble des PDE/PDA.

### D'autres mesures de l'engagement PDE de La Poste

La Poste du Rhône met en place d'autres mesures pour favoriser les modes de déplacements doux :

- rationalisation du pool de véhicules de La Poste et de leur utilisation,
- création d'un site intranet de co-voiturage,
- aménagement et mise à disposition d'un garage à vélos de grande capacité.

Ces actions s'inscrivent dans une politique active de La Poste en faveur du développement durable.

A ce jour le SYTRAL a signé 37 PDE dont neuf PDA, ce qui représente plus de 5000 personnes bénéficiant, chaque mois, d'un abonnement city pass PDE .

De nombreux contacts sont établis avec des entreprises publiques ou privées et des conventions avec par exemple l'ENS, le SDIS 69, la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), le Conseil Général du Rhône, les HCL, Renault Trucks sont prévues courant 2006.

Le produit City Pass et plus généralement le dispositif plan de déplacements recueille beaucoup d'adhésions du fait des contraintes de stationnement de plus en plus fortes, de l'image citoyenne véhiculée, de la médiatisation et du bouche à oreille.

---

#### Contacts presse

SYTRAL – Sylvie Antoina – Téléphone : 04 72 84 58 14 – Fax : 04 78 54 53 76 - E-mail : antoina@sytral.fr

La Poste – Anne-Laure Charpenet – Téléphone : 04 72 40 61 88 E-mail : anne-laure.charpenet-boyrivent@lapsote.fr